

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONCOURS DE DESIGN ALCOA :

L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON

Concours de design d'un produit d'aluminium pour la maison

L'utilisation de l'aluminium est à la source de nombreux avantages environnementaux et économiques.

Métal léger, polyvalent et recyclable presque à l'infini, les nombreuses applications de l'aluminium se multiplient dans presque tous les domaines d'application.

Afin de soutenir la création de richesse au Québec, Alcoa Canada lance, en collaboration avec l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la première édition d'un concours de conception d'un produit d'aluminium pour la maison. Alcoa mise sur l'innovation afin de développer ses marchés grâce à l'optimisation des utilisations actuelles et à la création de nouvelles avenues. Alcoa appuie les entreprises québécoises dans leurs efforts d'innovation, de développement de l'expertise et de nouveaux produits. Le concours L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON s'inscrit dans cette continuité et vise à récompenser la créativité des designers industriels d'ici pour la conception de nouveaux produits.

L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON

Les zones d'accueil de la maison sont le reflet direct de nos goûts. Ces zones de transition sont les premiers endroits où se pose le regard des résidents de la maison, tout comme celui des visiteurs. L'aménagement de ces lieux témoigne de la personnalité des résidents et les objets qui s'y trouvent prennent ainsi toute leur importance.

Dans le cadre de ce concours qui s'adresse aux professionnels, les designers industriels ont à proposer un **produit utilitaire novateur** composé majoritairement d'aluminium et devant servir dans **l'environnement d'accueil de la maison**, plus précisément les zones intérieures ou extérieures adjacentes aux entrées, comme le hall d'entrée, le portique, la cour, ou tout autre environnement lié à la thématique du concours.

LES PRIX VERSÉS

5 000 \$ pour chacun des 5 finalistes pour couvrir les coûts de présentation des esquisses du concept

Un prix d'une valeur de 25 000 \$ pour le lauréat

Une visibilité pour le lauréat et les finalistes

LES ÉTAPES DE SÉLECTION

PHASE 1 : POUR ÊTRE FINALISTE

Dans un premier temps, les designers ont à présenter un texte qui se veut une réflexion sur un produit spécifique lié à la thématique du concours, en définissant la problématique et l'approche de solution préconisée. Cette réflexion sur la vision du designer, combinée à un bref portfolio des réalisations antérieures de ce dernier, permettra de choisir 5 finalistes qui recevront chacun 5 000 \$ afin de présenter des esquisses du concept. À ce stade, aucune esquisse n'est requise mais plutôt une réflexion sur une innovation liée à un besoin identifié.

PHASE 2 : POUR ÊTRE LAURÉAT

Par la suite, chaque finaliste doit présenter un concept novateur tenant compte à la fois de critères fonctionnels, esthétiques, environnementaux et économiques. Un soutien d'Alcoa Innovation sera apporté au designer lauréat du meilleur concept dans le but de poursuivre le projet en vue de la commercialisation d'un produit fabriqué au Québec. Le lauréat bénéficiera alors des services d'Alcoa Innovation d'une valeur de 25 000 \$ pour la poursuite de son projet.

Au Québec, **Alcoa Canada Produits primaires** regroupe les alumineries de Baie-Comeau, de Bécancour et de Deschambault ainsi que l'Usine de Tige de Bécancour. Ces quatre usines possèdent une capacité annuelle de production de plus de 1 million de tonnes métriques de lingots, de plaques, de billettes et de tige d'aluminium. Alcoa Canada Première fusion regroupe près de 3 300 employés et ses activités génèrent des retombées économiques de plus de 1,5 milliard \$ par année au Québec.

Alcoa est un acteur socio-économique important et pleinement intégré dans les communautés où l'entreprise est établie. En raison de son engagement social et de son fort sentiment d'appartenance à ces communautés, Alcoa désire contribuer à la qualité de ces milieux dans une perspective de développement durable. De plus amples renseignements sont disponibles à www.alcoa.com/canada/fr/home.asp et à www.alcoaechelle.com.

Alcoa est un leader à l'échelle mondiale pour l'aluminium de première fusion et l'aluminium fabriqué, de même qu'en matière de gestion d'usines d'alumine. Présente dans tous les secteurs principaux de cette industrie, Alcoa dessert les marchés industriels, de l'aérospatiale, de l'automobile, de la construction, du bâtiment et des transports commerciaux. Elle offre entre autres à ses clients les capacités de conception, d'ingénierie et de production de ses entreprises. En plus de produits et de composants en aluminium, notamment des produits laminés à plat, des profilés en alliage dur et des pièces forgées, Alcoa commercialise des produits tels que les roues Alcoa®, des dispositifs de fixation, des moulages de précision et à modèle perdu, des structures et des sous-systèmes de construction. L'entreprise compte 97 000 employés répartis dans 34 pays et a été nommée l'une des meilleures entreprises au monde en matière de développement durable lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse. De plus amples renseignements sont disponibles à www.alcoa.com.

Alcoa Innovation est un organisme sans but lucratif mis sur pied par Alcoa en collaboration avec le Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ) et le Centre Québécois de Recherche et de Développement de l'Aluminium (CQRDA) ayant pour objectif de soutenir les PME en:

- favorisant le développement de nouveaux produits innovateurs par la transformation de l'aluminium;
- stimulant les utilisations de l'aluminium favorisant le développement durable;
- favorisant la réalisation de projets de recherche et de développement qui permettront un plus grand accès aux connaissances dans le domaine public des produits et des utilisations de l'aluminium.

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON vise à :

- reconnaître et promouvoir l'excellence de la créativité et du talent des designers industriels québécois;
- valoriser l'utilisation de l'aluminium en développement de produits;
- valoriser l'utilisation de l'aluminium dans l'optique du développement durable;
- générer des retombées économiques et créer de la richesse en soutenant la fabrication d'un produit novateur au Québec;
- soutenir le développement de l'expertise en transformation de l'aluminium au Québec.

PRIX

- Le lauréat et les 4 finalistes bénéficient d'une visibilité dans les médias d'information d'Alcoa, dans le réseau de communication de l'ADIQ et dans le site internet du MDEIE. Des efforts en relations de presse seront faits auprès des médias grand public et spécialisés. Le lauréat et les 4 finalistes bénéficient également de la tribune du SIDIM 2009 pour présenter leur concept.
- Le lauréat bénéficie des services d'Alcoa Innovation d'une valeur de 25 000 \$.
Ces services, selon la nature et le niveau de complexité du concept choisi peuvent inclure :
 - une recommandation sur le développement technique et les méthodes de fabrication;
 - l'avancement du concept au stade de développement préliminaire (modélisation 3D et dessins techniques préliminaires) pour la fabrication du prototype;
 - la réalisation d'un prototype basé sur le développement préliminaire;
 - une revue sommaire de l'état du marché visé, de l'offre et de la concurrence;
 - un support pour l'identification des fournisseurs.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit avoir le statut légal de citoyen ou de résident permanent canadien. Il doit résider au Québec depuis au moins un an à la date limite de dépôt des candidatures.

Le candidat doit être un designer industriel professionnel et remplir au moins l'un des 3 critères suivants :

- être membre agréé ou actif de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ);
- être diplômé en design industriel ou en design de l'environnement, de niveau collégial ou universitaire;
- être détenteur d'une attestation de qualification délivrée aux designers industriels par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) aux fins du crédit d'impôt pour le design industriel.

Sont également admissibles les firmes de consultants en design, les entreprises manufacturières ayant un designer industriel admissible et les consortiums de designers.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Phase 1 : pour tous les candidats

Les candidats qui souhaitent soumettre leur dossier de candidature doivent le faire parvenir à Alcoa au plus tard le 1^{er} décembre 2008 à 12 h 00 à l'adresse suivante :

Concours L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON
Alcoa Canada
1, Place Ville Marie, bureau 2310
Montréal (Québec), H3B 3M5

Les candidats seront avisés de la décision du jury au plus tard le 19 décembre 2008.

Phase 2 : pour les 5 finalistes sélectionnés

Les 5 finalistes ont jusqu'au 25 février 2009 à 12 h 00 pour soumettre leur dossier de la phase 2 à l'adresse précédente.

Les finalistes seront avisés de la décision du jury lors du Salon International du Design d'Intérieur de Montréal 2009.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Phase 1 : pour tous les candidats

Les documents suivants doivent être imprimés en format 8,5" X 11", en 1 exemplaire, reliés et présentés dans l'ordre suivant :

- une page couverture avec le titre du projet et le nom du designer, de la firme, de l'entreprise ou du consortium;
- le formulaire d'inscription dûment complété et signé par le candidat;
- un document explicatif d'un maximum de 10 pages (maximum 2000 mots) incluant :
 - la description du produit en lien avec la thématique du concours et les critères d'évaluation,
 - la définition de la problématique, du contexte d'intervention et des produits existants,
 - la vision du designer et la solution préconisée,
 - le potentiel de commercialisation;
- le portfolio des réalisations antérieures du designer d'un maximum de 5 pages incluant :
 - une brève description du designer, de la firme de consultants en design, de l'entreprise manufacturière ou du consortium (1 page),
 - la présentation d'un maximum de 4 réalisations antérieures (1 projet par page);

- une preuve d'admissibilité au concours à titre de designer professionnel en joignant un des trois documents suivants :
 - un certificat attestant que le designer est membre agréé ou actif de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ),
 - une copie du diplôme collégial ou universitaire en design industriel ou en design de l'environnement,
 - un certificat d'attestation délivré par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) aux fins du crédit d'impôt pour le design industriel;
- s'il s'agit d'un collectif, la firme, l'entreprise ou le consortium doit joindre au dossier de candidature, une procuration écrite afin de nommer un représentant qui répond de la candidature pendant toute la durée du concours et qui s'engage au nom du collectif.

Documents électroniques :

- une version électronique sur disque compact de tous les documents requis ci-dessus doit être présentée en 1 seul fichier en version pdf formaté pour une impression aux dimensions 8,5" X 11".

Phase 2 : pour les 5 finalistes sélectionnés

Les documents suivants doivent être imprimés en format 11" X 17", en 1 exemplaire couleur, reliés et présentés dans l'ordre suivant :

- une page couverture avec le titre du projet et le nom du designer, de la firme, de l'entreprise ou du consortium;
- une lettre de présentation d'un maximum de 500 mots qui décrit le concept et explique en quoi il répond aux critères d'évaluation;
- la présentation visuelle du concept sur un maximum de 10 pages. Le concept doit être présenté sous forme d'esquisses et/ou de rendus informatiques. Dans le but d'avoir une compréhension globale de la solution, la présentation doit inclure, de façon sommaire, les notes explicatives suivantes : l'explication de la fonctionnalité du produit, les dimensions du produit, le pourcentage d'aluminium utilisé en volume, les matériaux et les procédés de fabrication envisagés, la description des pièces et les méthodes d'assemblage préconisées;
- une présentation des éléments suivants :
 - une estimation budgétaire sommaire des frais de développement (honoraires seulement – excluant maquettes et prototypes de validation) pour la poursuite du projet jusqu'aux fichiers 3D et dessins techniques de production,
 - une estimation budgétaire sommaire des coûts d'outillage de production.

Documents électroniques :

- une version électronique sur disque compact de tous les documents requis ci-dessus doit être présentée en 1 seul fichier en version pdf formaté pour une impression aux dimensions 11" X 17";
- tous les fichiers des images et dessins utilisés dans la présentation (esquisses et/ou rendus informatiques) du concept doivent être fournis individuellement en format jpg à 300 dpi.

JURY ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury sont :

Maurice Cloutier (président du jury)	Directeur de l'École de design de l'UQAM
Gilles Dufour	Directeur de la technologie et du développement des affaires, Alcoa Canada
Carole Paré	Directrice principale – Marketing – Produits, stratégies et services, Rona
François Racine	Directeur, Développement des affaires, Alcoa Canada
Valérie Saint-Laurent	Membre du conseil d'administration de l'ADIQ et Designer industriel, Éclairage Quattro

Ce jury indépendant composé de professionnels reconnus œuvrant dans le domaine du design, de l'aluminium et de la mise en marché analyse les candidatures admissibles selon des critères déterminés :

Phase 1 afin de sélectionner 5 finalistes parmi les candidats

- Pertinence du document explicatif (pondération 65%)
Le texte explicatif sera évalué selon le respect et la pertinence à l'égard de la thématique du concours et selon la performance du produit face aux critères d'évaluation de la phase 2.
- Portfolio des réalisations antérieures du designer (pondération 35%)
Les réalisations antérieures seront évaluées selon leur qualité et la capacité du designer à concevoir des produits novateurs qui se distinguent.

Phase 2 afin de sélectionner le lauréat parmi les 5 finalistes

- Fonctionnalité, innovation et esthétique (pondération 35%)
Le concept doit être à la fois simple à fabriquer et ingénieux quant à sa fonctionnalité. Le produit doit bien s'intégrer à la maison et à son environnement sur le plan formel, tout en étant novateur sur le plan fonctionnel par son caractère unique qui se démarque de la concurrence.
- Valorisation de l'utilisation de l'aluminium (pondération 20%)
Le concept proposé doit être composé d'au moins 75% d'aluminium quant au volume total des matériaux entrant dans la composition du produit. Le concept proposé doit être un objet identifiable et visible et il doit également démontrer une utilisation pertinente de l'aluminium en relation avec ses propriétés physiques et/ou visuelles. Le concept proposé doit être un produit de qualité quant à la géométrie de sa construction, durable et mettant en valeur la pérennité de l'aluminium.
- Potentiel et valeur commerciale (pondération 20%)
Le concept proposé doit présenter un potentiel de commercialisation intéressant en tenant compte, entre autres, de l'originalité du concept, de la taille du marché et des compétiteurs. Le coût de revient du produit doit être assorti aux fonctionnalités offertes et au marché auquel il est destiné. La conception doit tendre à limiter l'envergure du projet de telle sorte que les frais de développement futurs et les coûts d'outillage soient limités afin de susciter l'intérêt de partenaires pour financer la poursuite du projet en vue d'une fabrication au Québec et de sa commercialisation.
- Écoconception et développement durable (pondération 15%)
Le concept présenté doit se caractériser par une approche globale quant aux critères environnementaux et sociaux, notamment pour le contenu en matières recyclables, la prise en compte du cycle de vie (de l'utilisation des matières premières jusqu'au déclin du produit), tout en privilégiant une fabrication locale.
- Qualité du dossier de candidature (pondération 10%)
Respect des éléments requis, qualité de la présentation visuelle et appréciation générale.

PROCESSUS DE SÉLECTION

L'appel de candidatures est lancé le 16 septembre 2008 au sein de la communauté des designers industriels. Les designers ont jusqu'au 1^{er} décembre 2008 pour soumettre leur dossier de candidature à la phase 1.

Alcoa Canada (ci-après « Alcoa ») vérifie l'admissibilité des dossiers de candidature.

Les membres du jury se réunissent pour évaluer les dossiers de candidature afin de choisir les 5 finalistes. Les finalistes et les candidats seront avisés par écrit, au terme de cette délibération, au plus tard le 19 décembre 2008.

Les 5 finalistes ont jusqu'au 25 février 2009 pour soumettre leur dossier à la phase 2. Les membres du jury se réunissent par la suite pour évaluer les dossiers de candidature afin de choisir le lauréat. S'il le juge à propos, le jury peut convoquer des finalistes en entrevue pour la sélection finale du lauréat.

Les finalistes et le lauréat seront informés de la décision du jury lors du dévoilement public du concept gagnant lors du Salon International du Design d'Intérieur de Montréal 2009.

La décision du jury est finale et sans appel.

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

PROPRIÉTÉ DES DROITS

Les concepts présentés doivent être originaux et ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie.

Tous les droits de propriété intellectuelle développée par les candidats dans le cadre de ce concours restent la propriété des candidats. Alcoa n'a aucunement la responsabilité d'acquiescer des droits de propriété intellectuelle relatifs aux concepts présentés dans le cadre du concours. Il incombe aux finalistes de garantir la protection du produit présenté, et ce avant de déposer le dossier de candidature à la phase 2.

Toute propriété intellectuelle ou procédé appartenant à Alcoa Innovation et/ou Alcoa et utilisé dans le cadre du développement du concept demeure la propriété d'Alcoa Innovation et/ou d'Alcoa.

Toute nouvelle propriété intellectuelle résultant des travaux d'Alcoa Innovation sur le concept lauréat appartient à Alcoa Innovation.

Alcoa se réserve un droit de premier refus sur le transfert de la propriété intellectuelle appartenant au designer lauréat s'il décide de la céder ou de la vendre.

Advenant la commercialisation du produit du concept lauréat, une entente de redevances pourrait être négociée entre le designer et/ou le manufacturier et Alcoa Innovation selon les standards reconnus dans l'industrie.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Le lauréat et les finalistes accordent à Alcoa le droit de publier librement des renseignements sur les concepts présentés à des fins promotionnelles sans restriction autant localement qu'internationalement. Ces renseignements incluent la description et les images des concepts soumis.

Alcoa se réserve le droit de présenter, en collaboration avec le designer, le concept lauréat à d'autres concours.

RESPONSABILITÉ

Alcoa décline toute responsabilité eu égard à toute violation des droits de propriété intellectuelle de tiers commise par les candidats, les finalistes et le lauréat et se réserve le droit de destituer le lauréat, le cas échéant, et d'exiger la restitution du montant versé incluant les services offerts par Alcoa Innovation.

Alcoa n'assume aucune responsabilité en cas de perte des documents de dossier de candidature fournis ou de dommages encourus lors du transport.

RÉCUPÉRATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Aucun dossier de candidature ne sera retourné aux candidats. Toutefois, les candidats qui souhaitent récupérer leur dossier pourront s'adresser à Alcoa au (514)904-5030. Les dossiers sont conservés jusqu'au 18 juin 2009.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Alcoa garantit la confidentialité des renseignements personnels obtenus lors de l'inscription des candidats.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour des informations supplémentaires sur le processus de mise en candidature du concours L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON, veuillez vous adresser par courriel à l'adresse suivante : concoursalcoa@adiq.ca.

Un designer qui change d'adresse après le dépôt de son dossier de candidature doit en informer Alcoa le plus tôt possible afin que la correspondance puisse lui être expédiée à sa nouvelle adresse.

Alcoa se réserve le droit de ne remettre aucun prix si les dossiers de candidature présentés n'atteignent pas la note minimale de 60%, incluant les 5 montants de 5 000 \$ et/ou les services d'Alcoa Innovation d'une valeur de 25 000 \$.

La somme de 5 000 \$ sera remise aux 5 finalistes suite au dépôt des livrables de la phase 2.

Les employés d'Alcoa (y compris ses filiales), de même que les membres de leur famille immédiate et les personnes habitant sous le même toit, ne peuvent pas participer au concours.

Le genre masculin est utilisé comme générique à seule fin d'alléger le texte qui s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes.

